

PAT de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du PETR du Pays d'Arles

Cultivons le bien manger en Provence

Date de la dernière actualisation : 10/04/2026



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2021

Territoire Caractéristiques et enjeux du territoire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bouches-du-Rhône

La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles représentent deux espaces de production agricole et de consommation complémentaires avec, d'un côté 92% des habitants et 40% des surfaces agricoles, et d'un autre côté, 8% de la population et 60% des surfaces agricoles.

Aujourd'hui la production du territoire est majoritairement expédiée vers les pays du nord de l'Europe et une part importante de la consommation locale provient de pays plus au sud, notamment en fruits et légumes malgré une forte production locale.

Chiffres clés du territoire



Contexte

2 082 886 habitants
121 communes
402,80 habitants/km²
5 170,97km² de communes
6 441,18 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

18,5% de taux de pauvreté
11,20% de chômage
21 220€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

250 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,48 associations par 10 km²
0,12 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

154 670,91 hectares de SAU
29,91% de SAU
dont 31,57% de SAU en bio
dont 4,62% de légumineuses
dont 16,06% de prairies permanentes



Structures agricoles

4008 exploitations
1273 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à **0,01 ug** par litre d'eau
Taux de nitrates **entre 25 mg et 40 mg** par litre d'eau
398 253 927,03m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en baisse de 2,02% depuis 5 ans
61,60 de haie/ha de SAU



Distribution

2 438 enseignes de distribution
dont 257 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

8 433 emplois dans la transformation
+16,46% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

1116 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 694 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- > Métropole Aix Marseille Provence (Intercommunalité)
- > Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COFIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- > Région Sud
- > Département des Bouches du Rhône
- > DRAAF
- > ADEME
- > DREETS
- > DREAL
- > DDTM

- > PNR des Alpilles
- > PNR de Camargue
- > PNR du Lubéron
- > PNR de Sainte-Baume
- > Parc National des Calanques
- > SYMCRAU
- > Ville de Marseille
- > Ville d'Arles
- > Terre de Provence Agglomération
- > Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- > Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

Acteurs de la production agricole dont foncier

- > Chambre d'agriculture 13
- > SAFER

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- > CMAR
- > CCI

Acteurs de la distribution alimentaire

- > MIN de Chateaufort
- > MIN Marseille Méditerranée

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- > Conseil Départemental 13
- > Région Sud
- > DRAAF
- > ADEME
- > PNR des Alpilles
- > PNR de Camargue
- > PNR du Luberon
- > PNR de la Sainte Baume
- > 40 communes signataires de la charte pour l'alimentation durable

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- > Lycée agricole de Saint Rémy de Provence
- > Lycée hôtelier de Montmajour
- > Aix-Marseille-Université

Acteurs de la production agricole dont foncier

- > Chambre d'agriculture 13
- > SAFER

Acteurs de la distribution alimentaire

- > MIN de Chateaufort
- > MIN Marseille Méditerranée
- > Marché André Vidau à Saint-Étienne-du-Grès

Autres

- > Agences d'urbanismes AUPA - AGAM

Les objectifs stratégiques du projet

Maintenir la capacité agricole productive du territoire.

Il ne peut y avoir de consommation locale s'il n'y a plus de production locale. Or, sur le territoire, plus de la moitié (56%) des exploitants ont plus de 50 ans et parmi les exploitants de plus de 60 ans (1305 exploitations), 73% d'entre eux n'avaient pas de succession identifiée lors du recensement de 2020. Il y a donc un enjeu fort sur l'accompagnement à l'installation des agriculteurs et à l'aide à la transmission des exploitations. Le PAT met en œuvre de nombreuses actions : installation sur foncier public, partenariat avec des foncières (SAFER, Terre Adonis, Terre de liens, etc.), des espaces-test agricoles, reconquête de friches DFCI, etc.

Il est également nécessaire de permettre une adaptation des cultures au dérèglement climatique pour maintenir la production. Le PAT agit sur différentes thématiques comme la ressource en eau et l'agroécologie.


Développer les débouchés locaux pour une alimentation durable et juste pour tous.


Historiquement, la production locale est acheminée vers des débouchés plus rémunérateur vers le nord de l'Europe. Pour autant, la restauration dans les écoles, les collèges et les lycées publics du territoire du PAT représente 62 millions de repas par an. Depuis le premier plan d'action, le PAT gère ou accompagne (financièrement et techniquement) un maillage d'une quarantaine de points de ventes en circuits courts sur le territoire (halles de producteurs, magasins de producteurs, marchés paysans, etc.). Il agit également fortement avec les collectivités sur la restauration collective, sur la valorisation du patrimoine local et avec plusieurs associations sur l'accessibilité alimentaire. Dans le nouveau plan d'action, le PAT souhaite consolider les réussites (réseau de la restauration collective, circuits courts, etc.) tout en amplifiant les actions notamment dans le lien avec les communes, les MIN (ciblage des primeurs et de la restauration commerciale), les producteurs (valorisation des produits locaux) et le tissu associatif.

Animer le territoire pour accélérer la transition


Collaborer avec la diversité d'acteurs est l'un des enjeux du PAT : ainsi en 2019, ce sont 300 acteurs qui se sont réunis à Salon de Provence pour réfléchir aux enjeux stratégiques du PAT. Ces acteurs se sont réunis à plusieurs reprises, notamment en visio en 2020 et 2021 (COVID) ou à Port-Saint-Louis-du-Rhône en 2022 lors du forum du PAT. Lors des concertations la majorité des acteurs a indiqué que la plus grande plus-value du PAT était de jouer un rôle de mise en réseau des acteurs. En effet sur l'agriculture et l'alimentation durable, une multitude d'acteurs agissent (institutions, associations, opérateurs privés, etc.) et de nombreuses synergies pourraient permettre une accélération de la transition vers un système plus durable. Ainsi, dans son plan d'action, le PAT continue de jouer ce rôle de manière active par l'animation de nombreuses instances d'échanges : comité technique avec les principaux organismes financeurs, forums, réseaux, conférences, etc. Le PAT met également en œuvre de nombreuses actions de sensibilisation et de valorisation de données au service de l'ensemble des acteurs. L'ensemble de cette animation est réalisé d'un objectif de transition agroécologique vers l'alimentation durable.


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Action phare B2 : Installer des agriculteurs sur foncier public	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Action phare B4 : Participer à la formation des agriculteurs	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Action phare B5 : Piloter et gérer le Parc agricole et naturel des piémonts de l'Etoile	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Action phare D1 : Renforcer les marchés d'intérêt nationaux et le marché de demi-gros comme outils structurants des circuits de proximité	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Action phare D2a : Développer les halles de producteurs et les points de ventes de produits locaux	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Action phare D2b : Favoriser la présence et la visibilité des produits locaux dans les commerces de proximité	Action programmée
	Organisation des filières	Action phare D4 : Soutenir l'émergence de filières locales	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Action phare F3 : Récompenser les produits d'exception au travers du Prix agricole des produits de Provence	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Action phare F1 : Faire connaître au grand public l'agriculture locale au travers du Salon des Agricultures de Provence (SAP) et du nouveau Salon de l'agriculture Préférence Provence (SPP)	Action en cours


Type d'action	Actions phares	Avancement
---------------	----------------	------------


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Action phare G2 : Favoriser les synergies et les coopérations entre les différents acteurs de la nutrition-santé et de l'accessibilité alimentaire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Action phare G1 : Développer les dispositifs d'accès à une alimentation saine, locale et durable pour tous en milieu urbain et rural	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Action phare C1 : Innover pour la disponibilité, la qualité et les usages	Action en cours
	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Action phare K2 : Valoriser et développer les pratiques agroécologiques	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Action phare E1a : Animer le réseau de formation et d'échanges « Nos Cantines Durables » en touchant davantage de cibles	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Action phare E1b : Accompagner individuellement les communes sur leurs projets	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Action phare A1a : Renforcer les enjeux agricoles et alimentaires dans les documents d'urbanisme	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Action phare A2 : Développer les projets agricoles de territoires dont les ZAP (Zones Agricoles Protégées)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Démocratie alimentaire	Action phare H2 : Créer des espaces d'échanges et de synergie pour les acteurs du système alimentaire	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Syalinov

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Oui

- Participation au programme Food Trail Cascade Cities : 11 villes (ou Métropoles) européennes ont participé au programme d'échange Food Trails Living Lab durant afin d'échanger et de mettre en place des plans d'actions autour de la souveraineté alimentaire. Une seconde phase d'essaimage a été lancée en 2023 : le programme "Food Trail Cascade Cities" dans lequel une vingtaine d'autres villes européennes ont pu partager le retour d'expérience en étant jumelés avec une des 11 villes.

La Métropole Aix Marseille Provence a participé au programme et à bénéficié d'un jumelage avec la ville de Milan : en particulier sur le thème de l'approvisionnement durable de la restauration collective. Dans ce cadre plusieurs réunions en visio ont été réalisées ainsi qu'un voyage d'étude avec visites et ateliers de travail de 2 jours en avril 2024

<https://foodtrails.milanurbanfoodpolicypact.org/?s=food+trail+cascade+cities>

- Afin de poursuivre les échanges, Milan a convié La Métropole Aix Marseille Provence à des ateliers de travail réunissant une vingtaine de ville d'Europe lors du Festival Slow Food Terra Madre à Turin en septembre 2024. <https://2024.terramadresalonedelgusto.com/en/>

PAT membre des réseaux

> RRPAT

> RRLCPA , REGALIM

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

> Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

> Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

> Le Programme national nutrition-santé (PNNS)

> Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique - CRTE

> La politique européenne de développement rural et le Feader

> Le programme LEADER

> Les aides des Régions

> Les aides des Départements

> Politique de la ville et contrat de ville

> Plan de relance

> Autres

FranceAgriMer (Lait et Fruit à l'école)

Moyens humains

22 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Laurène Colonge

0632875128

laurene.colonge@ampmetropole.fr

Alimentation durable

Chargée de l'animation du PAT

Le Pharo, 58 boulevard Charles-Livon

13007 Marseille

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)